



Revendications FAI avril 2011

Réunion du mercredi 27 avril 2011

Les textes en gras sont des commentaires des élus CGT

Revendications

Réponses

<p>1 Douches : Les utilisateurs demandent un nettoyage efficace des locaux et un meilleur entretien journalier de ceux-ci. Il apparaît que les douches souffrent d'un manque criant d'entretien.</p>	<p>La requête a été transmise à la société de nettoyage. <i>Nous pensons que le problème vient des moyens attribués aux salariés et peut-être aussi du nombre de salariés qu'il faut pour que le nettoyage soit fait correctement.</i></p>
<p>2 Vestiaires : La porte droite du grand vestiaire en sortant, ne s'ouvre pas entièrement, et se bloque. Il faudrait faire le nécessaire pour la réparer !</p>	<p>La porte sera réparée semaine 17.</p>
<p>3 Direction : Comment se fait-il que les cadres et la maîtrise ont eu presque trois fois plus de promotions que les ouvriers en 2010 ? Une promo sur 5 ETAM/cadres contre une promo sur 13 ouvriers.</p>	<p>Nous notons effectivement une différence de répartition du budget d'augmentation individuelle selon les catégories, dans la catégorie des ouvriers, il y a plus de mérites que de promotions, c'est l'inverse pour la catégorie des ETAM. <i>Ce n'est pas aussi simple que ça surtout qu'aucun document ne prouve ce que répond la direction. Dans le document préparatoire des NAO 2011 la répartition des promos/mérites pour 2010 est détaillée pour les catégories ouvriers/ETAM d'un côté et cadres de l'autre. Dans le bilan social 2010 les promos sont détaillées en nombre pour la catégorie ouvrier d'un côté et ETAM/cadres de l'autre, mais aucune indication sur les mérites.(voir documents ci-dessous)</i> <i>Aucun moyen de savoir si plus de mérites ont été accordés aux ouvriers par rapport aux ETAM. Pourquoi ce manque de transparence ? Surement que les bas salaires sont encore oubliés !!!</i> <i>Le meilleur moyen de voir augmenter nos salaires c'est de se mobiliser pour obtenir une forte augmentation générale lors des NAO qui auront lieu les lundi 9 mai, mardi 17 mai et vendredi 20 mai 2011.</i></p>

<p>4 <u>Direction :</u> Pouvez-vous nous donner l'arrêt de la cour de cassation qui permet d'enlever la prime casse-croûte ?</p>	<p>Vous avez le temps et les moyens de le rechercher par vous-même. <i>La direction se base sur un arrêt de cour de cassation dans la branche caoutchouc pour se permettre de faire sauter la prime casse croûte comme elle l'entend, mais souvent à la tête du client !</i> <i>Affaire à suivre...</i></p>
<p>5 <u>Direction :</u> Comment se passe le recrutement pour les formations ? Par exemple la dernière session de soudure...</p>	<p>Réponse du mois de janvier : Les personnes pressenties pour la formation soudeur l'ont été sur leur qualification de base (chaudronnier, soudeur, carrossier, etc...) un positionnement technique a permis de valider un contenu adapté en fonction de l'objectif à atteindre (soudure mag norme EN 247-1)</p> <p><i>Depuis l'ère HZ, l'appel à candidature n'existe plus au sein de l'entreprise. Certains secteurs ne sont même pas au courant de certaines formations, ainsi la chance de pouvoir se former n'est pas donnée à tout le monde. Il y a en l'occurrence un non respect de la convention collective.</i></p>
<p>6 <u>Direction :</u> Comment se passe le recrutement pour le secteur de l'emballage ?</p>	<p>Il s'agit de prêt dans le cadre du surcroît d'activité lié à l'emballage des pièces ATR.</p>
<p>7 <u>Direction :</u> Dans le cadre du prêt de main d'œuvre à GFT, pour quelle raison les CDSPA n'ont pas signé d'avenant à leur contrat de travail sachant qu'ils n'occupent pas la même fonction à GFT ?</p>	<p>Les quelques salariés qui n'ont pas la même fonction à GFT que celle qu'ils occupaient précédemment à FAI ont tous signé un avenant au contrat de travail.</p> <p><i>La direction explique que comme le salarié a signé un avenant à son contrat, il est volontaire. Mais elle oublie de lui spécifier qu'il est en droit de refuser. En effet, un délai de 8 jours de réflexion est légal avant de prendre la décision de signer. Nul n'est sensé ignorer la loi nous dit-elle.</i> <i>Vous aurez compris la définition du volontariat vu par la direction !!!</i></p>

<p>8 <u>Direction :</u> Pourquoi le prêt de main d'œuvre à GFT figure t-il au PSE en tant que projet ?</p>	<p>Le prêt de main d'œuvre à GFT, comme indiqué dans le document d'information/consultation est, avant tout, un moyen de sauvegarder les emplois au sein de notre société. Cela s'entend à court et moyen termes puisque l'augmentation de volume à GFT pourrait permettre le maintien de cette pratique jusqu'à la concrétisation des 1000 emplois sur notre site. <i>Le prêt de main d'œuvre est en rien un projet, c'est une mesure pour éviter le chômage.</i></p>
<p>9 <u>Direction :</u> Quel est le taux d'absentéisme des ouvriers, cadres, étam, pour le mois de mars 2011 par rapport à mars 2010 ?</p>	<p>Concernant les pourcentages d'absentéisme (ouvriers et ETAM) : - Mars 2010: 4.16 % - Mars 2011: 4.64%</p>
<p>10 <u>Direction :</u> Combien y a-t-il de personnes en longues maladies à FAI ? Comment se répartissent-elles sur l'usine ?</p>	<p>Il y a aujourd'hui 89 personnes en longues maladies dont 59 en invalidité.</p>
<p>11 <u>Direction :</u> Suite à certaines rumeurs, nous souhaitons savoir quand est prévue l'arrêt de la production de la S ?</p>	<p>Aujourd'hui l'arrêt de la S est prévu semaine 36. En Septembre il restera 1753 transmissions à livrer avec un volume journalier de 230 trans/jour.</p>
<p>12 <u>Direction :</u> Comment vont être réorganisées les lignes d'assemblage E et S ?</p>	<p>Pas de changement prévu pour la ligne du E. Comme annoncé hier en CE, une nouvelle organisation sera mise en place sur la ligne du S dans les prochains jours. L'alternance de travail sur les zones humides/ sèches permettra de libérer du personnel pour les autres activités (emballage, formations, prêt à GFT...)</p>
<p>13 <u>Secteur 2041 :</u> Pour le déchargement des racks des bruts de fonderie, l'opérateur éprouve beaucoup de fatigue pour décharger les carters et les déposer sur les rampes de déchargements. Le problème a déjà été posé et des études pour l'amélioration du poste ne sont pas finalisées. Pourrait-on décharger les racks en deux fois avec l'aide d'un cariste ou faire une plateforme rotative ?</p>	<p>Le service MP&L ainsi que le cariste de la ligne en question sont informés. Nous ferons faire une rotation des racks à mi-déchargement.</p>
<p>14 <u>Secteur assemblage E :</u> Pourrait-on avoir le modèle des gants SPERIAN Perfect Cutting Réf 22 322 45, qui présente une grande amélioration au niveau confort et protection, sur les pièces coupantes, mais aussi les copeaux ?</p>	<p>Nous posons la question à ITURRI. L'évaluation des risques pour la ligne d'assemblage ne justifie pas la mise en place d'un tel produit. Nous rappelons que ce produit avait été mis en place pour la maintenance, métier qui présente des risques élevés de coupure lors des interventions d'ordre mécanique.</p>

<p>1 <u>Direction :</u> 5 Les lignes d'assemblage ont été arrêtées un puis deux jours suite à un problème d'approvisionnement fournisseur. Pour quelle raison ? Quelles conséquences cela a eu sur FAI ? Combien de congés ont été posés ?</p>	<p>La raison : Manque Roulement 7R205 (pièce commune aux trans E et S). Le fournisseur est Schaeffler. Il a été en rupture d'approvisionnement de matière lère, et de ce fait n'a pas pu livrer en ligne. Retard de livraison du fournisseur. Conséquences : Mercredi 6 Avril Ligne Assy du S arrêtée par manque de pièces Jeudi 7 Avril Ligne Assy du E et du S arrêtées par manque de pièces Nombre de jours de congés : Le 6/04 : 44 jours Le 7/04 : 72 jours A comparer : le 4 : 27 jours de congés le 5 : 24 jours de congés</p>
<p>1 <u>Utilités :</u> 6 Un salarié a été muté à la modification des racks du jour au lendemain en équipe d'après-midi permanente. Pourquoi n'a-t'il été prévenu que la veille pour le lendemain ?</p>	<p>Il s'agit d'un salarié de l'assemblage qui avait communiqué son souhait de ne pas rester en matin fixe. Il avait appelé durant sa période de congés pour le confirmer. A son retour, il était donc volontaire pour cette activité qui lui permettait de travailler en AM fixe, il y a donc été affecté dès le lendemain.</p>
<p>1 <u>Direction :</u> 7 Le début du projet des racks va t'il modifié la date des congés pour les salariés qui y travailleront ? Débuteront-ils en 2x8, en 3x8 ? A quelle date exacte commenceront-ils ? Ils sont en attente de toutes les informations possibles que vous pourrez fournir.</p>	<p>Le début de la production de racks est prévu en 3 équipes à partir du 08/08/2011. Cependant, afin de préparer au mieux ce lancement, il est envisagé de faire travailler quelques personnes "volontaires" pendant la période des congés. Les personnes concernées seront contactées dans les prochains jours.</p>
<p>1 <u>Secteur 2028:</u> 8 Qu'en est-il de la fabrication de races supplémentaires pour les Etats-Unis ?</p>	<p>La fabrication sera pour 105,000 pièces x 2 (inner 7946 et outer race 7947), nous attendons toujours les premières pièces PSW de la part du fournisseur Mosey. Objectif de début de production: début Juin. Afin de rattraper une partie du retard accumulé par le fournisseur, nous envisageons de pouvoir travailler les semaines 28 et 29, en parallèle du TTH. La ligne de fabrication doit être démontée à partir de fin Sept, afin d'assurer le lancement du projet du double embrayage GFT. Il est nécessaire d'ici là de fabriquer les pièces services et le stock pile de Sept à Nov. pour assurer la fin de la 5R55E.</p>